

Message à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur

Envoyé à 'adresse mairie@plouhinec.bzh

Nicole Vigouroux

32 Rue Dareau

75014 PARIS

Monsieur le commissaire enquêteur

Le projet de révision du PLU de la commune de Plouhinec proposé à l'enquête publique me surprend. En effet depuis plus de 60 ans, le terrain acquis par mes parents et dont je suis récemment devenue propriétaire est constructible. Il s'agit de la parcelle YD 15. Je viens d'ailleurs d'obtenir un certificat d'urbanisme favorable. Avec cette première autorisation de principe, j'avais l'intention de proposer un projet répondant aux prescriptions figurant dans le certificat obtenu en 2023.

Or dans le projet de PLU, ce terrain apparaît comme terrain agricole. Compte tenu de sa taille et de sa localisation, il n'est pas en situation de recevoir des cultures de grand champ.

Je souhaite donc connaître les raisons qui ont conduit à cette proposition d'évolution de situation en secteur urbain dense en terrain agricole.

Je tiens à souligner que ce terrain est à proximité de constructions sur les parcelles YD 138, YD 298, YD 13 et un projet de construction (permis sans doute délivré) sur la parcelle YD 14. Je note que les constructions sur YD 138 et YD 14 ne figurent pas sur le plan de zonage.

Je remarque également que la parcelle est entourée d'éléments paysagers identifiés. Je précise que la limite paysagère avec la parcelle YD14 n'existe pas, cette modification étant sans doute liée au projet de construction autorisé sur la parcelle YD14.

Compte tenu des erreurs figurant dans le plan de zonage du règlement graphique, je ne suis pas certaine que la proposition d'évolution du zonage soit pertinente.

Je souhaite donc que la proposition de classement en terrain agricole de la parcelle YD 15 soit abandonnée et que le classement actuel en zone urbaine soit maintenu.

Je vous remercie et vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Nicole Vigouroux